



2011

ADECCO GROUPE FRANCE

Synthèse Bilan de Gaz à Effet de Serre

Adecco Groupe
France

euro
engineering

L'EFFET DE SERRE est un **phénomène naturel nécessaire à la vie sur terre** : comme les vitres d'une serre, des gaz présents dans l'atmosphère piègent une partie des rayons du soleil et réchauffent la terre. Sans effet de serre, il ferait en moyenne -18° sur la planète.

Depuis le début de l'ère industrielle, des gaz additionnels sont rejetés. Ils augmentent artificiellement l'effet de serre, à l'origine du réchauffement climatique.

Dans ce contexte, Adecco Groupe France souhaite connaître quel est l'impact de son activité sur ce phénomène en réalisant son **Premier Bilan de Gaz à Effet de Serre**.

Adecco Groupe France une filiale du Groupe Adecco qui a avant tout un rôle de support auprès de toutes les sociétés du Groupe Adecco France, à travers :

- des fonctions régaliennes : cadre, contrôle, conseil, information, outils,...
- des fonctions de production de services
- un rôle de gouvernance : impulser, relayer, garantir, accompagner...
- un rôle d'arbitre et de médiateur

EN QUELQUES CHIFFRES :

- 650 collaborateurs ;
- Créée en mai 2008 ;
- Comprend les directions Administrative et financière (DAF), Ressources humaines (DRH), Systèmes d'information (DSI), Marketing et Communication (DMC), le Secrétariat général et la Direction générale ;
- Implantée principalement à Villeurbanne et Paris.

Les objectifs associés à la réalisation du Premier Bilan de GES d'Adecco Groupe France :

Grâce à l'approche méthodologique développée par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) avec le Bilan Carbone[®], et son application spécifique à la filiale Adecco Groupe France, plusieurs objectifs ont été atteints :

- La sensibilisation des parties prenantes au changement climatique ;
- L'évaluation des émissions de GES générées en 2011 par l'ensemble des sources d'émissions identifiées pour ce premier exercice ;
- La hiérarchisation du poids de ces émissions en fonction des activités et sources d'émissions ;
- La réalisation d'un plan d'action qui sera déployé à compter du 1^{er} semestre 2013.

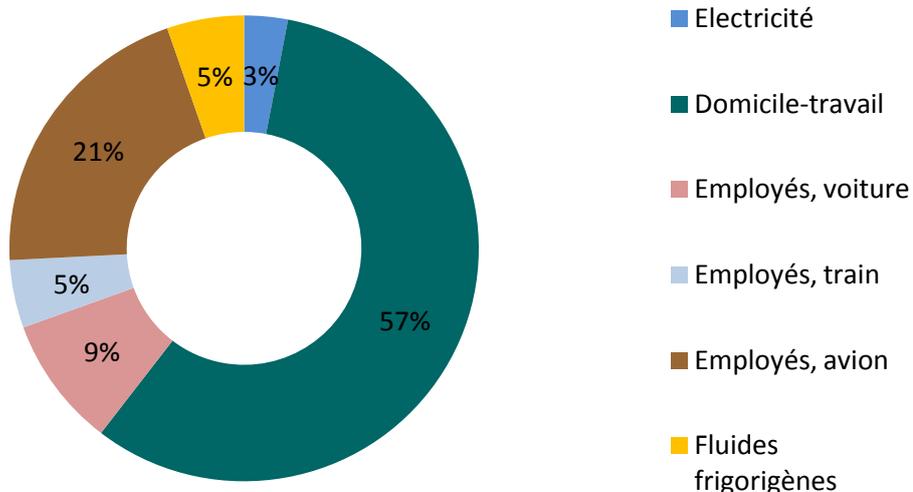
Qu'est ce qu'un Bilan de Gaz à Effet de Serre ou Bilan GES ?

Une évaluation du volume total de GES émis dans l'atmosphère sur une année par les activités de la personne morale (PM) sur le territoire national, et exprimé en équivalent tonnes de dioxyde de carbone (CO₂).

Qu'est ce qu'un Gaz à Effet de Serre ou GES ?

Un GES est un constituant gazeux de l'atmosphère naturel ou anthropogène, qui absorbe et émet le rayonnement d'une longueur d'onde spécifique du spectre du rayonnement infrarouge émis par la surface de la Terre, l'atmosphère et les nuages.

CONTRIBUTION DES SOURCES D'EMISSIONS CONSIDEREES



Plus de la moitié des émissions générées par le périmètre opérationnel étudié du Bilan de Gaz à Effet de Serre d'Adecco Groupe France sont générées par les déplacements Domicile-Travail des collaborateurs d'Adecco Groupe France.

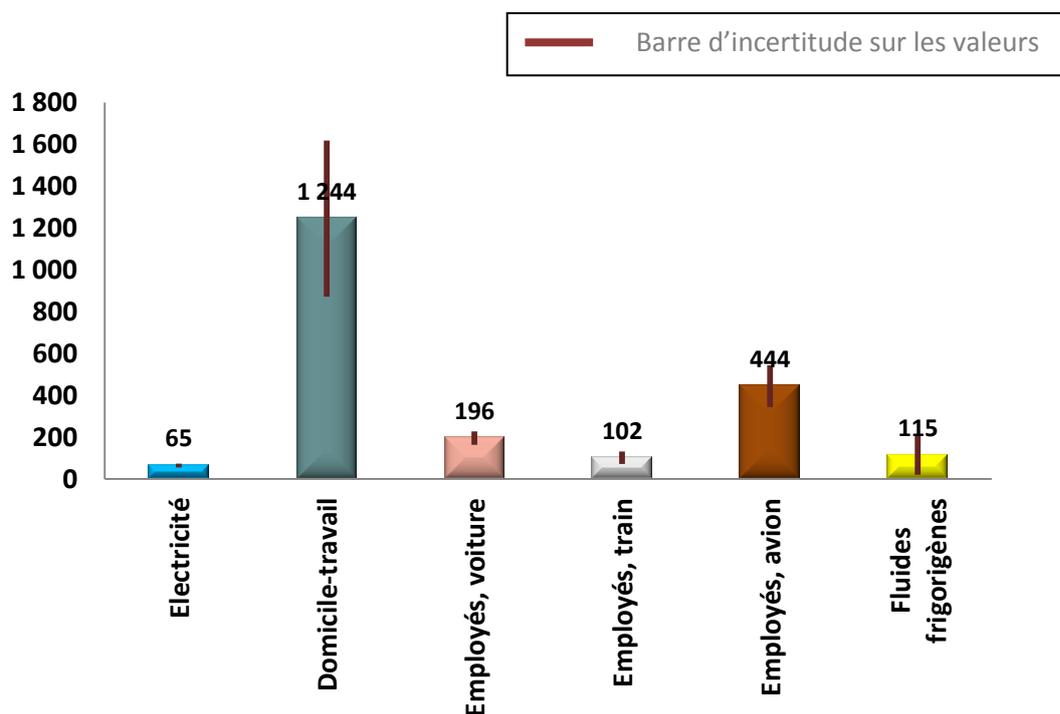
54% des déplacements Domicile-Travail ont été effectués en voiture.

En contribuant à hauteur de 21% aux émissions générées en 2011 par Adecco Groupe France, les déplacements professionnels en avion représentent la deuxième source d'émissions la plus impactante pour l'environnement.

Les autres sources d'émissions étudiées ne contribuent que dans de faibles proportions aux émissions de Gaz à Effet de Serre soit de 3% à 9%.

Ces contributions sont en parfaite cohérence avec l'activité d'Adecco Groupe France positionnée sur le secteur tertiaire.

RESULTAT DU BILAN GES EN TONNES EQUIVALENT CO₂



En 2011, plus de 1 200 tonnes d'équivalent CO₂ ont été relâchés dans l'atmosphère à la suite des déplacements Domicile-Travail des collaborateurs d'Adecco Groupe France.

Une incertitude de plus de 300 tonnes équivalent CO₂ a cependant été attribuée à cette valeur.

La deuxième source la plus émissive représente en 2011 plus de 440 tonnes équivalent CO₂ émis à la surface de la Terre. L'incertitude associée à celle-ci est de 22 %.

*Moins de 7%
des collaborateurs
effectuent du covoiturage
lors de leurs déplacements
Domicile-Travail.*

L'ensemble des autres sources d'émissions représente à elles toutes moins de 500 tonnes équivalent CO₂.

Le Plan d'actions qui sera déployé par la suite devra en premier lieu permettre la réduction des incertitudes associées à l'évaluation des émissions de Gaz à Effet de Serre. Dans un second temps, celui-ci devra être orienté vers la réduction des émissions engendrées par les déplacements Domicile-Travail et sur les déplacements professionnels en voiture.

PLAN D' ACTIONS 2013-2016

L'estimation des émissions générées par les sources d'émissions considérées dans le périmètre d'études, à savoir, la consommation d'électricité, les fuites liées aux fluides frigorigènes, les déplacements professionnels, et les déplacements domicile-travail a permis de bâtir un plan d'actions à l'échelle du Groupe Adecco en France.

Adecco Groupe France, à l'instar de nombreuses filiales du Groupe Adecco en France déploiera ce plan d'actions à compter du 1^{er} semestre 2013.

▪ LA CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS

L'analyse de la répartition des contributions des sources d'émissions étudiées a permis au Groupe de travail avec l'aide de l'ensemble des Directions Groupe Adecco concerné d'identifier les principaux domaines d'actions.

A chacun de ces domaines d'actions ont été rattachées des actions correctives qui ont par la suite été priorisées à partir de critères préalablement définis.

▪ LE CONTENU DU PLAN D' ACTIONS

Le Groupe Adecco pour ce premier exercice a choisi de mobiliser ses efforts sur la baisse des émissions de GES générées par l'ensemble des déplacements, tout en réalisant parallèlement un état des lieux précis de son parc immobilier.

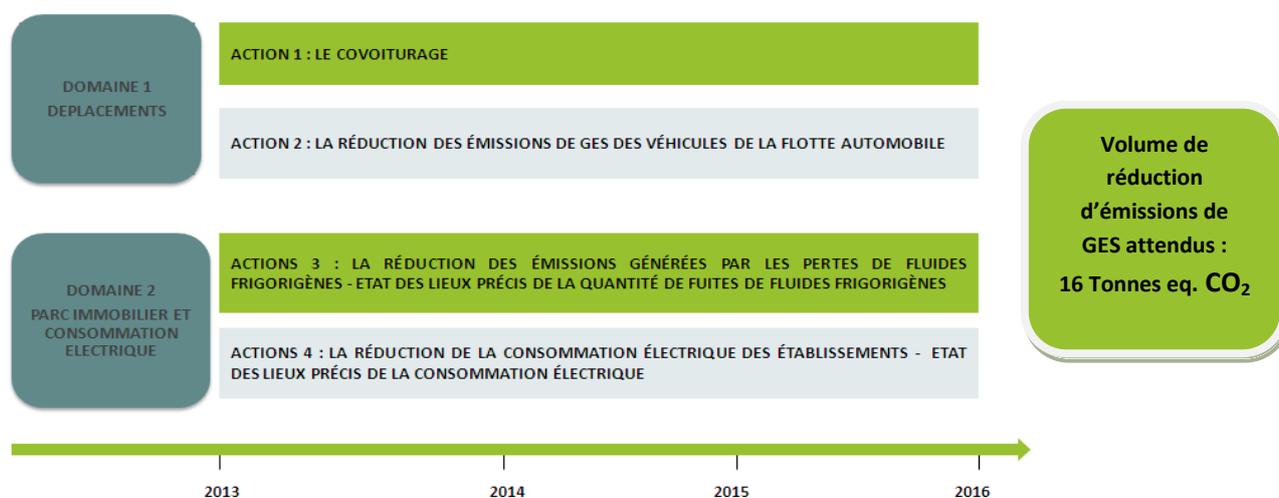


Tableau 1 Plan d'actions 2013 - 2016

Action 1 : Le covoiturage

Le Groupe Adecco en France a développé un site de covoiturage visant à mettre en contact l'ensemble de ses collaborateurs. Cette initiative a été développée parallèlement au projet de réalisation de l'évaluation des GES de son activité. La contribution des différentes sources d'émissions de GES qui ont été évaluées a renforcé la volonté du Groupe de poursuivre le développement de cette action pour la période 2013 – 2016.

Action 2 : La réduction des émissions de GES de la flotte automobile

La réduction des émissions de GES de la flotte automobile consistera à renouveler progressivement le parc automobile par des véhicules dont les émissions de CO₂ sont inférieures aux émissions actuelles.

Les Actions 3 et 4 : La réduction des émissions générées par les pertes de fluides frigorigènes – Etat des lieux précis de la quantité de fuites frigorigènes et la réduction de la consommation électrique des établissements – Etat des lieux précis de la consommation électrique

Ces actions ont pour objet de permettre de réaliser une analyse de l'existant du parc immobilier du Groupe en particulier pour ses aspects fluides frigorigènes et consommation électrique en vue à terme de pouvoir identifier dans un deuxième temps des actions correctives pertinentes et adaptées ; et également de disposer d'indicateurs de suivi fiables.